

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 23

Le Conseil Municipal de la Commune de CREUZIER-LE-VIEUX, s'est réuni le 15 juin 2020 à 19h15 en session ordinaire, à la salle polyvalente rue des Arloings, sous la présidence de **Monsieur Bernard CORRE**, Maire. L'intégralité de ses membres était présente.

* * * * *

Le compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

I/ DÉLIBÉRATIONS

1 - INDEMNITÉS DE FONCTION

Les indemnités des élus pour la mandature à venir ont été fixées de la manière suivante :

	Taux maximal autorisé	Taux retenu	Indemnité mensuelle
Maire	51.6 %	35 %	1361.28 €
Adjoints	19.8 %	12.5 %	486.17 €
Conseillers délégués	/	9 %	350.04 €

Le bureau municipal sera composé de 5 adjoints et 6 conseillers délégués dont 1 pour un an seulement. Ces dispositions sont contestées par l'opposition qui vote contre en raison d'une augmentation du volume des indemnités du fait d'un trop grand nombre de conseillers délégués.

Monsieur le Maire précise que le nombre de conseillers délégués correspond à une volonté de travail en équipe et de partage des responsabilités.

Il rajoute qu'il a souhaité diminuer l'indemnité de Maire de 5% par rapport à son prédécesseur.

2 - CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES et EXTERIEURES

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres présents du Conseil ont constitué les commissions communales et extérieures, dont les membres ont été élus à l'unanimité.

ENFANCE, VIE SCOLAIRE, MAISON DE L'ENFANCE, CONSEIL DES JEUNES, RESTAURANT SCOLAIRE Nathalie BOUILLON - Christine BRADEL - Karen ARNOUX - Magali PORTEJOIE - Sophie SOARES - Davy GOUGAT - Hervé MARQUIS - Anne RICHE	FINANCES, FINANCES CAF Daniel CORRE - Gilbert André CROUZIER - Denise GAILLE - Maria-Christine GOUBEL - Philippe QUAIRE - Lionel LEDET	DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, COMMUNICATION, ECONOMIE DYNAMIQUE Sophie SOARES - Hervé MARQUIS - Magali PORTEJOIE - Gilbert André CROUZIER - Christian BUCK - Josiane FINAT
VOIRIE, ATELIERS, ASSAINISSEMENT, BATIMENTS, CENTRE-BOURG, SECURITE Philippe QUAIRE - Jean-Marie GODEFROY - Gilbert André CROUZIER - Hadrien FAYET - Karine GONDAT - Christian BERTIN	DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET ECO-RESPONSABLE, AMENAGEMENT DES ESPACES, VOIE VERTE, PISTE CYCLABLE, CHEMINS DE RANDONNEES, TRANSPORTS Hadrien FAYET - Christian BUCK - Denise GAILLE - Jean-Marie GODEFROY - Lionel LEDET	URBANISME, ECO-QUARTIER, ETAT-CIVIL, AMENAGEMENT VICHY RHUE Gilbert André CROUZIER - Daniel CORRE - Denise GAILLE - Hadrien FAYET - Jean-Marie GODEFROY - Christian BERTIN
PERSONNEL Maria-Christine GOUBEL - Christian BUCK - Denise GAILLE - Nathalie BOUILLON - Karine GONDAT - Philippe QUAIRE - Gilbert André CROUZIER - Philippe MORIGNAT	VIE CULTURELLE, VIE ASSOCIATIVE Brigitte JAYAT - Karen ARNOUX - Sophie SOARES - Hervé MARQUIS - Davy GOUGAT - Philippe MORIGNAT	ACTION SOCIALE, CCAS Nathalie BOUILLON - Christine BRADEL - Karen ARNOUX - Brigitte JAYAT - Christine BRADEL - Davy GOUGAT - Maria-Christine GOUBEL - Anne RICHE
	APPELS D'OFFRES Jean-Marie GODEFROY - Daniel CORRE - Lionel LEDET <i>Sup</i> : Denise GAILLE - Davy GOUGAT - Christian BERTIN	LISTES ELECTORALES Karine GONDAT - Magali PORTEJOIE - Hervé MARQUIS - Josiane FINAT - Christian BERTIN

3 - Examen du COMPTE de GESTION et du COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 423 576,71 €

Fonctionnement : 1 047 469,35 €

Résultat global : 623 892,64 €

Le compte de gestion est voté à l'unanimité en l'absence de Monsieur le Maire comme il est d'usage.

4 - AFFECTATION des RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, décide à l'unanimité de reporter le déficit du budget d'investissement sur le budget de fonctionnement afin d'équilibrer les comptes.

5 - VOTE DES TAUX DES 2 TAXES LOCALES

Le budget primitif 2020 étant équilibré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le maintien des taux des 2 taxes directes locales (*la taxe d'habitation ayant été supprimée*)

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	6,78 %	Suppression
Taxe foncière (<i>bâti</i>)	7,45 %	7,45 %
Taxe foncière (<i>non bâti</i>)	30,79 %	30,79 %

6 - URBANISME

La commune va faire l'acquisition d'une petite parcelle située à côté de la petite salle des Arloings de manière à y faire un parking. Les membres du conseil municipal votent pour à l'unanimité.

7 - VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX

VICHY HABITAT sollicite l'avis du Conseil Municipal sur un projet de cession de 12 pavillons de la résidence Les Saules, situés impasse du Port Boutin. Le Maire propose de formuler un avis défavorable à l'aliénation de ces 12 biens immobiliers car il faut rester vigilant à garder des logements dits sociaux.

Dans le cas où certains locataires seraient désireux d'acheter leur logement, M. BERTIN propose de négocier et d'étudier au cas par cas.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à la majorité, la proposition ci-dessus. Les conseillers municipaux de l'opposition s'abstiennent.

II/ QUESTIONS DIVERSES

- M. CROUZIER informe les élus que le SICTOM va prochainement procéder à la mise en place progressive des bacs jaunes.

- La communauté d'agglomération, Vichy Communauté prévoit l'élection de son exécutif le 16 juillet prochain.

- M. BERTIN demande que l'opposition puisse avoir une page d'expression dans le bulletin municipal. Le Maire respectera la réglementation en vigueur à ce sujet.

- M. BERTIN demande à pouvoir assister aux réunions de chantier du centre-bourg : M. QUAIRE lui répond que les membres de la commission concernée décideront lors de sa prochaine réunion.

- Le Maire précise qu'un règlement intérieur du conseil municipal sera mis en place rapidement afin de définir ses règles de fonctionnement.

- Mme BOUILLON, représentante de la commune au sein de l'agglomération, demande à M. BERTIN de lui transmettre les données du PFF (pacte fiscal et financier) de Vichy Co.

- M. QUAIRE informe les élus que le pôle santé devrait être fonctionnel (en partie) mi-juillet et en octobre pour le pôle multiservices.

La séance s'achève à 20 h 00

* * * * *

Vu par Nous, Bernard CORRE, Maire de la commune de Creuzier-le-Vieux (Allier),
pour être affiché le 23/06/2020 à la porte de la Mairie.



Le compte rendu définitif sera consultable à la mairie et sur le site internet de la commune après approbation par le conseil à la prochaine réunion du conseil municipal